

Fiscalité immobilière

Formation continue

8 JOURS



Objectifs

1. Connaître les dispositifs fiscaux en vigueur et leurs incidences sur les diverses activités immobilière (location, transfert de propriété, construction, gestion de fonds d'investissement...).
2. Evaluer et anticiper les incidences fiscales des diverses activités immobilières



Modalité pédagogique

Formation organisée en journée, les **vendredis** du **11 octobre** au **13 décembre 2019** animée par les intervenants agréés de l'ICH.

Validation d'un module des **titres ICH** de niveau 6 (bac+4) : Gestionnaire Immobilier, Responsable de Programme Immobilier, Evalueur Immobilier.



Contenu

- Gestion de l'immeuble
- Acquisition/cession de l'immeuble
- Opérations de développement
- Fonds d'investissement
- Particuliers
- Investisseurs internationaux



Public concerné

Tout public



Conditions d'accès

Aucune condition d'accès spécifique. Bonnes connaissances juridiques souhaitées.



Tarif

- Salariés dépendant des branches de **l'immobilier et de la promotion immobilière** :

Coûts pédagogiques :

Cofinancement de 50% par le FSE soit un reste à charge pour l'entreprise de 816€ TTC par stagiaire.

Rémunération prise en charge par le FSE à hauteur de 50% (sous réserve du respect des critères d'éligibilité fixés par le FSE.

Inscription sur le site d'AGEFOS PME

<http://auvergne-rhone-alpes.acces-formation.com/>

- **Autres salariés** : contacter cindy.lefevre@lecnam.net

Module de 8 jours
Sur Lyon, Grenoble
ou Annemasse

Contact : Cindy LEFEVRE - 04 78 02 33 11 - cindy.lefevre@lecnam.net
Cnam Lyon Métropole - Le Cubix - 4 rue Ravier 69007 LYON



mandaté par l'OPCO
des Entreprises de proximité



PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES



Ce projet est cofinancé par le
Fonds social européen dans
le cadre du PON « Emploi et
Inclusion »